



## Enquête collaborateur : l'anonymat version direction

La direction a annoncé l'ouverture des enquêtes collaborateurs permettant de s'exprimer sur différents items.

L'enquête est finalement arrivée dans les boîtes mails et par flyers distribués par la hiérarchie.

Le message est clair : avoir un maximum de participation à cette enquête !

A l'ouverture de ladite enquête « anonyme », quelle ne fut pas la surprise des salariés devant mettre les 4 premières lettres des prénoms et noms ainsi que leur date de naissance !

La **CFE-CGC** s'interroge :

 Comment l'anonymat est-il respecté ?

 Comment sont protégées les données individuelles ?

La **CFE-CGC** n'a pas la même notion d'anonymat ! Si la direction souhaite des réponses tronquées et allant dans le sens espéré, alors la méthode est bonne.

En revanche, pour la **CFE-CGC**, l'anonymat stricto sensu doit permettre des réponses correspondantes aux vrais ressentis des salariés n'ayant pas le sentiment de recevoir un coup de bâton ou une pression de la hiérarchie si la réponse ne convient pas !

Ainsi l'analyse des réponses sincères débouche sur un plan d'actions répondant au mieux aux réelles attentes des salariés !

La **CFE-CGC** demande à la direction de soulever cette ambiguïté.



## "L'anonymat est le masque de la vérité."



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

